

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2016**

1- COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission travaux CM et CMJ :

Carla, Emma et Louise du CMJ présentent le compte-rendu de l'analyse des offres pour le four à pain.

8 entreprises sur les 15 sollicitées ont déposé une offre. Toutes étaient conformes au descriptif et quantitatif demandés. Les commissions proposent donc de retenir les entreprises dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, à savoir :

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Maçonnerie	DELAMARCHE	24 465.50 €	29 358.60 €
Charpente	CHERBONNEL	5 820.95 €	6 985.14 €
Couverture	DAVARD	3 224.90 €	3 869.88 €

Les commissions précisent que la réfection du muret situé à l'est du four à pain est comprise dans l'offre de l'entreprise Delamarche.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, la restauration à l'identique du four à pain et retient les devis cités ci-dessus pour montant total de 33 511.35 € HT. Le four sera utilisable par les associations selon des modalités qui seront définies par un règlement. Une subvention sera demandée au Conseil Régional au titre la restauration du petit patrimoine non protégé. La recherche de financement continue pour ce projet.